



Webinaire

« Les dispositifs opérationnels et financiers des plans de relance en faveur des entreprises industrielles »

Introduction



Stéphanie BOUFFARD - Directrice du développement économique et de l'emploi, Communauté d'Agglomération de Val Parisis



Martial LETAY - Membre élu de la CCI Val d'Oise,
Président de la société CREE,
Président de l'Association Inter-entreprises AIBT

Programme du webinar

- **L'Accompagnement Smart Industrie cofinancé par la Région Île-de-France**
 - Nathalie Thieulot, Expert régional Industrie - CCI Paris Ile-de-France
 - Témoignages de 2 dirigeants du territoire : Laurent Baptée - TECHNIPART, Cyrille Vue - ERPRO GROUP
- **L'Appli Industrielle, lancement d'une nouvelle promotion pour la CA de Val-Parisis en collaboration avec la CCI du Val d'Oise**
 - Laurence Bazziconi, Animatrice de réseaux d'entreprises - CCI Val d'Oise
 - Franck Bonassera, Dirigeant d'AXSYS Industries, 1^{ère} promotion de l'Appli Industrielle
- **Présentation des dispositifs financiers relatifs aux investissements industriels et à la transition écologique**
 - Thomas Glorian, Chargé de mission « Aéronautique » - DIRECCTE Ile-de-France
 - Nathalie Thieulot, Expert régional Industrie - CCI Paris Ile-de-France

DÉDIÉ
PME / PMI

- Vous adapter aux nouvelles données économiques
- Sécuriser et relancer votre activité
- Saisir les opportunités de développement et de transformation
- Anticiper la mise en place des nouvelles technologies
- Projeter votre entreprise vers l'Industrie du Futur

Avec le soutien de

En partenariat avec

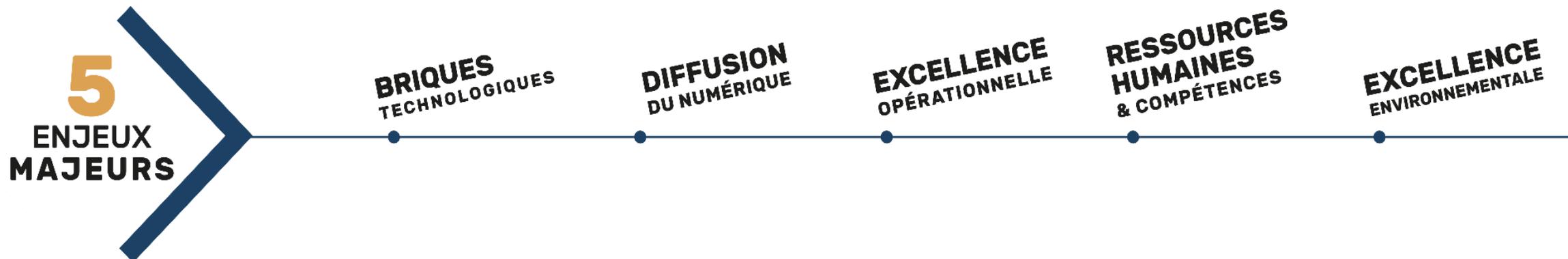
> ACCOMPAGNEMENT SMART INDUSTRIE, POURQUOI ?

- Améliorer significativement la **performance industrielle globale** et la **compétitivité** des **TPE-PME franciliennes***, en jouant sur la chaîne de valeur et les ruptures de marché et en agissant sur les facteurs :
 - ✓ humains
 - ✓ organisationnels
 - ✓ technologiques
- Accompagner toutes les TPE-PME **où qu'elles en soient de leur réflexion** ou **de leur maturité digitale et/ou « Industrie du Futur »**

() Une PME/PMI au sens européen du terme (en particulier, entreprise de moins de 250 salariés, avec un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan annuel de 43 millions d'euros maximum) **exerçant à titre principal une activité de production en région Ile-de-France***

> UNE DÉMARCHE PRAGMATIQUE ADAPTÉE AUX TPE-PME

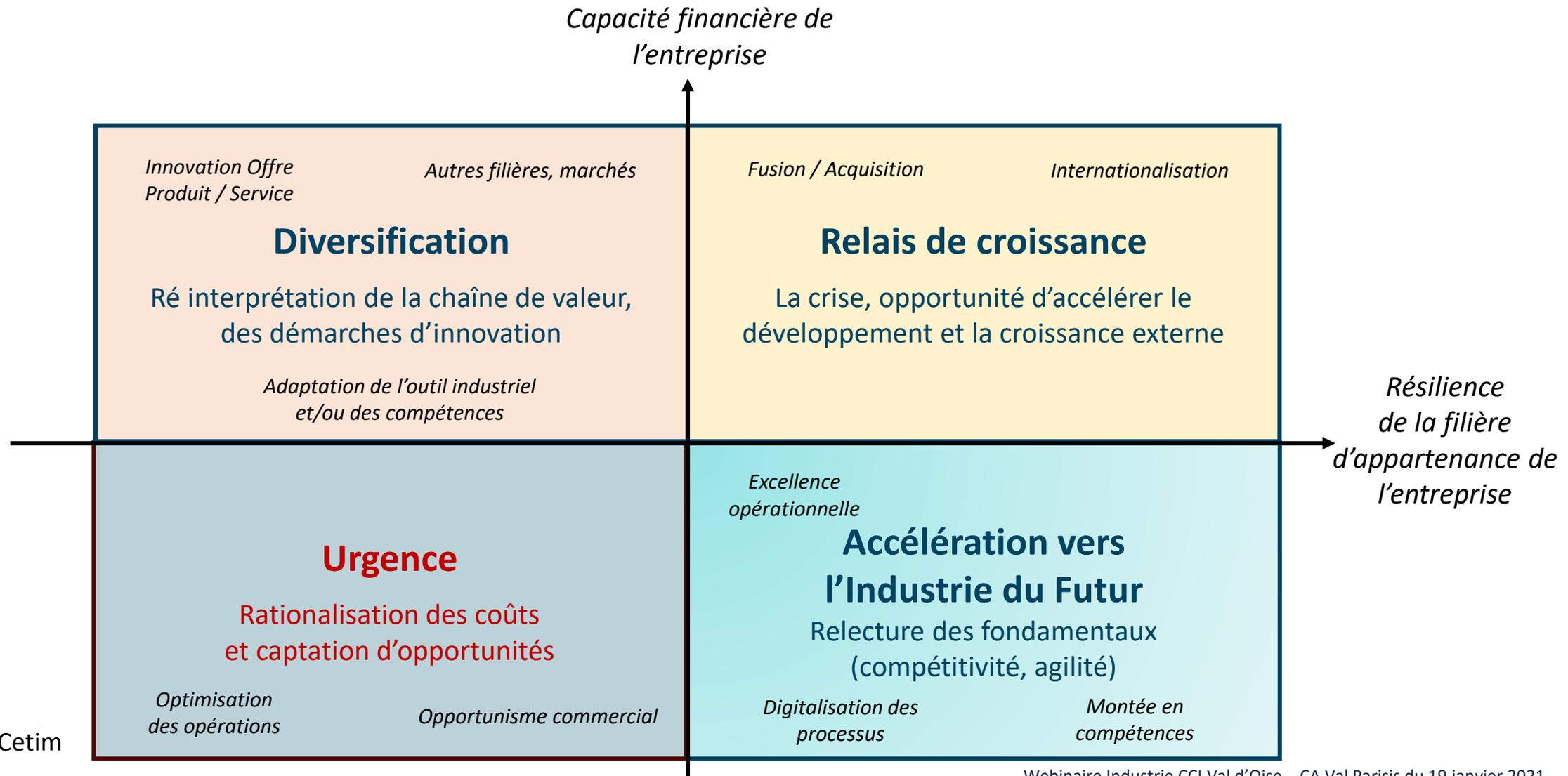
- Agir sur les **leviers de compétitivité de l'industrie du futur**
- **Un accompagnement dispensé par des experts** ayant une **bonne connaissance des TPE-PME industrielles** et spécialisés en performance industrielle, emploi et compétences, transformation numérique et technologique, efficacité technologique et environnementale



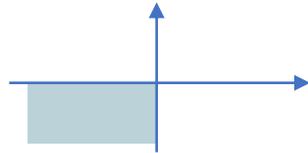
> UN DISPOSITIF RÉGIONAL QUI ÉVOLUE

- Une crise sanitaire accompagnée d'une crise économique qui touche les **entreprises de toutes les filières sur l'ensemble de leur chaîne de valeur**
 - Nécessité d'**engager une réflexion** pour trouver des alternatives et permettre à chaque entreprise de **s'adapter** et de **se réinventer** et de **prioriser les actions** et les chantiers de reprise d'activité
- ⇒ **Évolution des modalités d'Accompagnement Smart Industrie avec la création de 2 parcours**
- ⇒ **Amélioration de la prise en charge régionale des parcours :**
- de 50% à **100%** sur les 5 premiers jours
 - de 50 à **80%** jusqu'à 9 jours supplémentaires

SE POSITIONNER SUR LE QUADRANT DE LA RÉSILIENCE

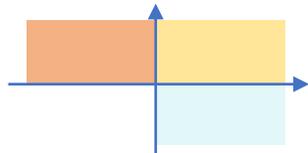


> 2 PARCOURS PROPOSÉS



Des actions d'urgence préalables

Parcours 1 [Sécuriser & relancer son activité](#)



Construire une vision d'avenir

Parcours 2 [S'adapter aux nouvelles données économiques](#)

PARCOURS 1 - SÉCURISER & RELANCER SON ACTIVITÉ

● Enjeux

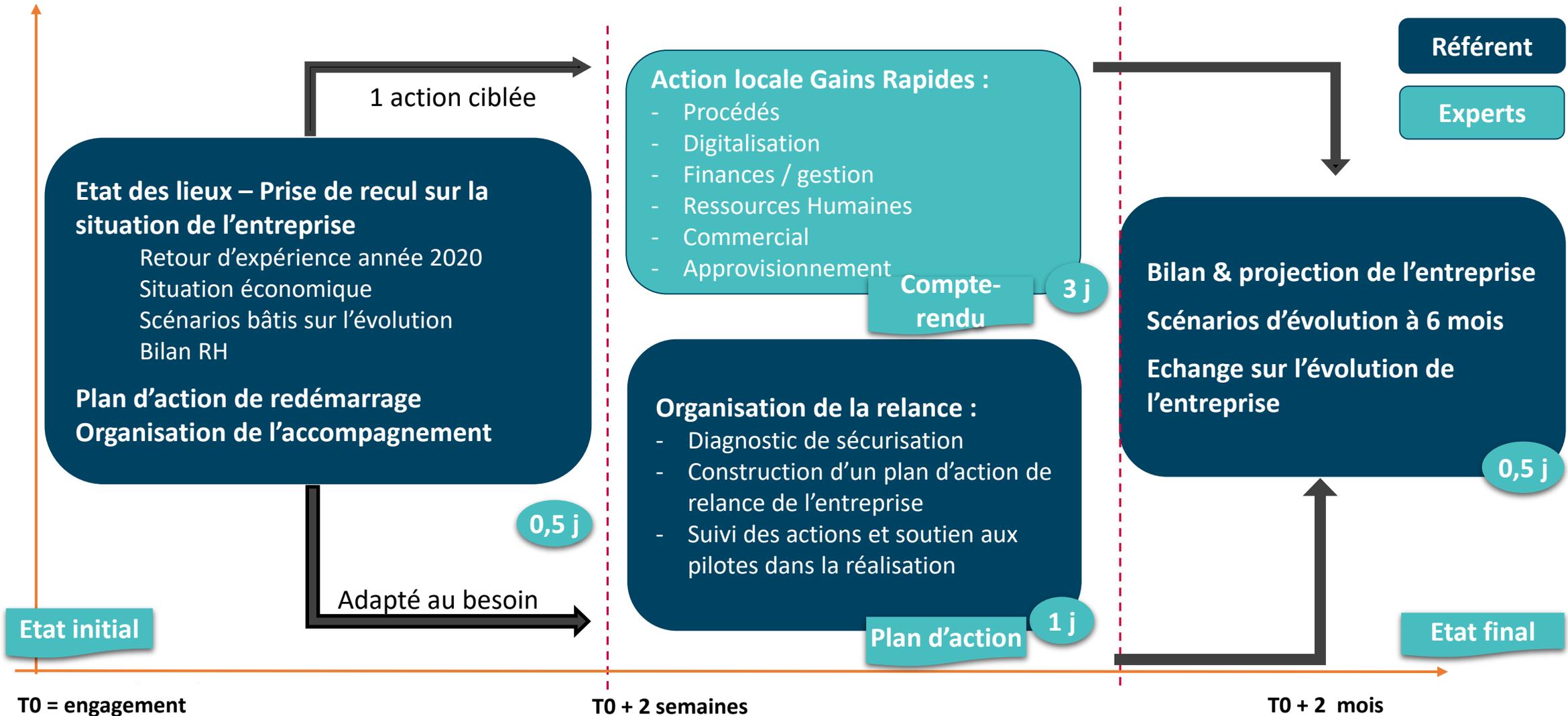
- ✓ Intégrer les **nouvelles conditions de travail** sécurisées
- ✓ **Générer rapidement de la valeur** pour s'adapter et survivre à la situation actuelle
- ✓ Se mettre en condition pour **préparer la phase de relance**

● **Ambition** : accompagner la relance des opérations industrielles sans investissement

● **Recherche de gains rapides**

- ✓ La préservation de la trésorerie et du cash
- ✓ La continuité de la chaîne d'activité industrielle
- ✓ La réorganisation et la sécurisation des opérations et des approvisionnements
- ✓ La relance commerciale
- ✓ La sauvegarde du capital ressource – personnel
- ✓ La digitalisation « frugale »

PARCOURS 1 - SÉCURISER & RELANCER SON ACTIVITÉ



PARCOURS 1 - SÉCURISER & RELANCER SON ACTIVITÉ

● Méthode

- ✓ Analyser ensemble votre situation et vous aider à prendre du recul
- ✓ Sécuriser votre plan d'actions de relance
- ✓ Vous aider à communiquer pour impliquer et rassurer
- ✓ Mobiliser la technologie si besoin

● Modalités

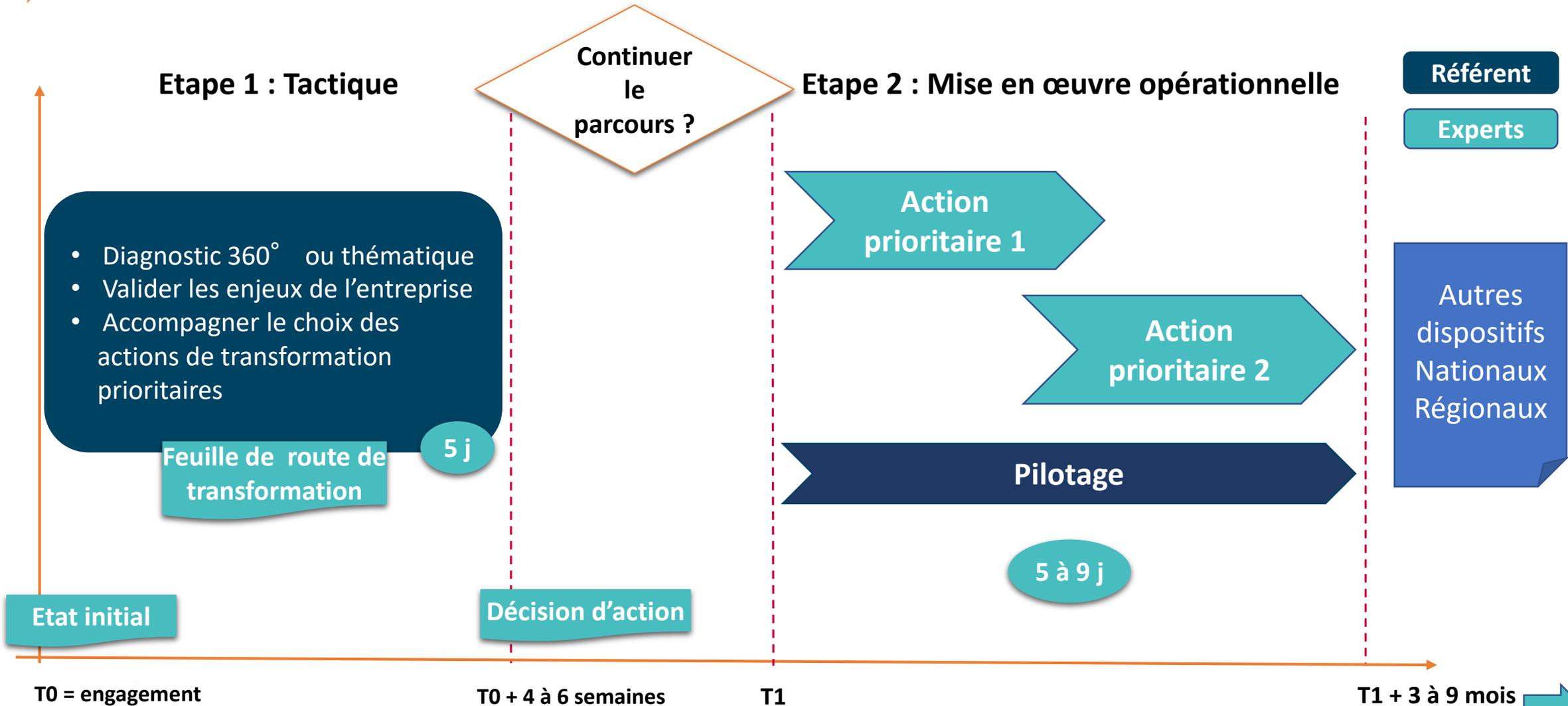
- ✓ Intervention de **5 jours**
- ✓ **100% du coût HT** pris en charge par la Région (reste à charge de 1 200€ de TVA)
- ✓ Livrables : bilan des actions de sécurisation mises en œuvre et projection de l'entreprise à 6 mois.

PARCOURS 2 - S'ADAPTER AUX NOUVELLES DONNES ÉCONOMIQUES

Étape 1 : Comprendre son environnement et fixer ses intentions

- **Ambition** : valider la stratégie et formaliser la tactique à mettre en œuvre
- **Méthode**
 - ✓ Evaluer la situation de l'entreprise sur le quadrant de la résilience
 - ✓ Identifier les évolutions nécessaires sur les axes : marchés, produits et services, processus et compétences
 - ✓ Identifier les leviers prioritaires à mettre en œuvre : modèle économique, organisation, processus et/ou technologie
- **Modalités**
 - ✓ Accompagnement : Diagnostic 360° ou thématique de **5 jours**
 - ✓ **100% du coût HT** pris en charge par la Région (reste à charge de 1 200€ de TVA)
 - ✓ Livrable : feuille de route de transformation avec des leviers prioritaires identifiés

PARCOURS 2 - S'ADAPTER AUX NOUVELLES DONNES ÉCONOMIQUES



PARCOURS 2 - S'ADAPTER AUX NOUVELLES DONNES ÉCONOMIQUES

Étape 2 : Mise en œuvre opérationnelle des leviers prioritaires

- **Ambition** : engager l'entreprise sur la voie de la croissance
- **Méthode**
 - ✓ Qualifier et engager 1 ou 2 projets de transformation prioritaires : évolution du modèle économique, de l'organisation, des processus et/ou implémentation d'une brique technologie
 - ✓ Assurer l'implication des personnels par la mise en œuvre de chantiers apprenants
 - ✓ Mettre en place le système de pilotage
- **Modalités**
 - ✓ Accompagnement de **5 à 9 jours**
 - ✓ **80% du coût HT** pris en charge par la Région, dans la limite des fonds disponibles
 - ✓ Livrable : cahier des charges, test, mise en œuvre de chantiers prioritaires...

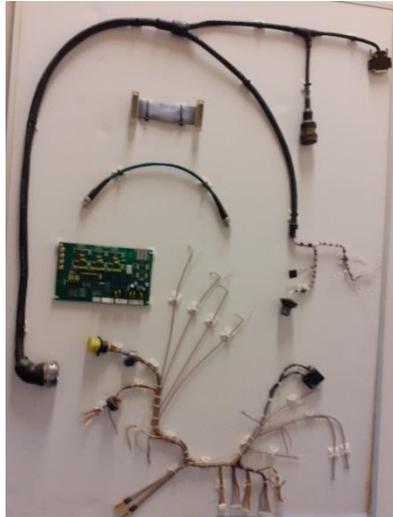
**TÉMOIGNAGES DE 2 DIRIGEANTS DE PME INDUSTRIELLES
DU TERRITOIRE, ENGAGÉS DANS LE DISPOSITIF ASI**

**Laurent BAPTEE – TECHNIPART
Cyrille VUE – ERPRO GROUP**

Avec le soutien de

En partenariat avec

TECHNIPART



- **Entreprise familiale** créée en 1991, située à **Pierrelaye**
- **Activités de sous-traitance** en **montage, câblage et réalisation de matériel électrique, électronique et électromécanique**, du prototype à la petite ou moyenne série. Marquages thermiques et découpe/gravure laser.
- **Principaux marchés** : défense, ferroviaire, automobile, SAV
- **Effectif** : 10 salariés dont 1 apprenti ingénieur et 2 stagiaires monteurs câbleurs
- **Membre d'un groupement d'entreprises industrielles** Elysée Consortium (guichet unique pour une réponse collective et globale à un appel d'offres)



TECHNIPART



- Engagement dans le dispositif ASI

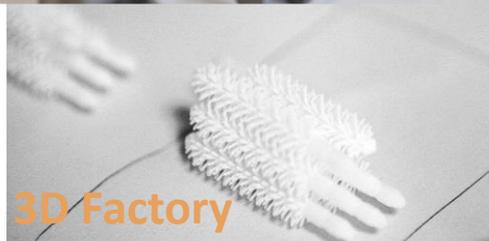
- ✓ Diagnostic 360° réalisé en 2020 (étape 1)

- Analyse de la stratégie, de l'organisation industrielle, du systèmes d'information, de l'outil de production et des enjeux emploi et compétences
 - ⇒ Forces/Faiblesses - Opportunités/Menaces
- Identification des axes prioritaires de développement et d'amélioration de l'entreprise
 - ⇒ Etablissement de la feuille de route 2020-2022
 - ⇒ Choix du projet à accompagner en étape 2

- ✓ Etape 2 décidée avec le dirigeant

- Développement de la digitalisation de l'entreprise au niveau des systèmes d'informations (ERP)

ERPRO GROUP

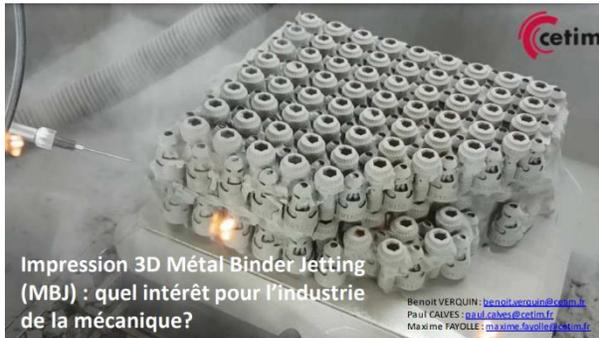


- **Groupe de 6 entités indépendantes, dédié à la fabrication additive, du design à la production série, avec 3 sites de production**
- **Début de l'aventure en 1997** avec la 1^{ère} imprimante 3D
- En région parisienne, 2 sites : **Saint-Leu-La-Forêt** qui réunit 3 des entités (ERPRO, SPRINT et 3D FACTORY) et **Tremblay-en-France** (DPN)
- **Activités du site de Saint-Leu-La-Forêt :**
 - ✓ **Erpro** : fabrication additive petites et moyennes séries
 - ✓ **Sprint** : fabrication additive métal, injection et usinage, petites et moyennes séries
 - ✓ **3D Factory** : fabrication additive plastique, grandes séries
- **Principaux marchés** : automobile, cosmétique, industrie
- **Effectif** : 80 salariés sur l'ensemble du groupe

ERPRO GROUP



Géolocalisez les 75 entreprises lauréates de PM'up Relance industrie



- **ERPRO GROUP lauréat de l'AAP** (Appel A Projets) régional **Relance Industrie 2020** (75 lauréats en nov-20)
 - ✓ Développer l'offre produits/services du groupe en proposant aux clients un accompagnement du design/développement produit à la production série en impression 3D métallique
- **Engagement dans le dispositif ASI**
 - ✓ **Etude de faisabilité** en fabrication additive sur une nouvelle génération de technologie (3D Metal Binder Jetting), qui permet de la production série (**étape 2**)
 - ⇒ Utiliser la machine investie par le Cetim sur son site de Cluses pour tester la technologie et affiner l'offre produits potentielle

Pour toute question, vos contacts CCI :

Nathalie THIEULOT - Expert Régional Industrie – 07 64 40 56 54 | nthieulot@cci-paris-idf.fr

Jean-François MANANT – Conseiller Développement industriel Val d'Oise - 07 64 80 66 52 | jfmanant@cci-paris-idf.fr

Inscription auprès de la CCI : [ici](#)

Site du programme : www.accompagnement-smart-industrie.com/



Avec le soutien de



En partenariat avec





L'APPLI INDUSTRIELLE

LE RESEAU D'INDUSTRIELS ANIME PAR DES INDUSTRIELS

**A PPLIQUER
P ARTAGER
P ROGRESSER
L IER
I NNOVER**

**1 GROUPE DE 10 INDUSTRIELS
1 PROGRAMME SUR 12 MOIS
10 ATELIERS ANNUELS**

ValParisis
AGGLO

 **CCI VAL-D'OISE**
PARIS ILE-DE-FRANCE

L'APPLI INDUSTRIELLE

- ✓ 1 RÉSEAU ANCRÉ SUR LE TERRITOIRE DE VAL PARISIS
- ✓ 1 ACCÉLÉRATEUR DE PERFORMANCES
- ✓ 1 FORMATION ACTION
- ✓ 1 PROGRAMME CONSTRUIT SUR LA BASE D'UN ÉTAT DES LIEUX
- ✓ SE DÉROULANT EXCLUSIVEMENT EN ENTREPRISE

TÉMOIGNAGE DE FRANCK BONASSERA
Dirigeant d'AXSYS Industries



Dispositifs financiers des Plans de Relance national et régional dédiés aux entreprises industrielles





France Relance, trois priorités :

VERDISSEMENT

- ✓ **Objectif** : accélérer la conversion écologique de l'économie française
- ✓ **Mesures phares** : rénovation thermique des bâtiments, décarbonation de l'industrie, mobilité verte

INDÉPENDANCE ET COMPÉTITIVITÉ

- ✓ **Objectif** : favoriser le développement d'activité à forte valeur en France et créer des emplois
- ✓ **Mesures phares** : baisse des impôts de production, soutien à la souveraineté et l'innovation

COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

- ✓ **Objectif** : éviter la hausse des inégalités en France
- ✓ **Mesures phares** : accompagnement vers l'emploi des jeunes et des plus vulnérables, dispositifs d'activité partielle et de formation

Le soutien à l'industrie : une priorité de la relance

- ✓ **Décarboner et faire de l'industrie le moteur de la transition environnementale**
- ✓ **(Re)localiser pour créer des emplois directs et indirects dans les territoires, et renforcer notre résilience**
- ✓ **Innover, pour rendre notre économie plus agile et plus compétitive**
- ✓ **Moderniser, pour préparer le futur et inscrire nos industries dans la durée**



Appels à projets (AAP) à destination des entreprises industrielles

Volet national

Entreprises des filières stratégiques :
*Aéronautique, Automobile, Nucléaire,
Agroalimentaire, Electronique, Intrants (Chimie – Métaux), Santé, Télécoms – 5G*

Volet territorial

Entreprises, associations ou établissements de formation avec un projet industriel



Appels à projets à destination des entreprises industrielles

Bilan IDF 2020 (estimation provisoire)

Volet national

Aéronautique ~ 30 entreprises soutenues pour 20 M€ de subventions

Automobile ~ 15 entreprises soutenues pour 15 M€ de subventions

Autres filières stratégiques ~ 15 entreprises soutenues pour > 20 M€ de subventions

Volet territorial

~ 30 entreprises soutenues pour 15 M€ de subventions



AAP 2021 Volet national Filières Aéronautique – Automobile - Nucléaire

- ✓ Projets de **diversification** ou investissement dans de nouvelles activités, **modernisation** industrielle des sites de production, **transformation numérique**, amélioration de la **performance environnementale** des procédés de production, consolidation de la filière.
 - ✓ Dépenses d'investissement, de recherche industrielle et de développement expérimental
 - ✓ Montant minimum du projet : **200 k€**
 - ✓ **Guichet ouvert pour le dépôt de nouveaux dossiers 2021**, jusqu'au 1^{er} juin 2021, avec 3 dates de relèves :
26 janvier 2021 – 31 mars 2021 – 1^{er} juin 2021 12h.
- ⇒ Lien [appel à projets «soutien aux investissements de modernisation des filières aéronautique, automobile et nucléaire](#)



AAP 2021 Volet national

Filières Agroalimentaire – Electronique – Intrants Industrie – Télécoms 5G

- ✓ Projets de **diversification** ou investissement dans de nouvelles activités, **modernisation** industrielle des sites de production, **transformation numérique**, amélioration de la **performance environnementale** des procédés de production, **innovation**, consolidation de la filière.
- ✓ En fonction du secteur, l'accent est mis sur des types de projets différents (Ex : Electronique : Augmentation des capacités de production de composants stratégiques alors que 5G : Innovation)
- ✓ Dépenses d'investissement, de recherche industrielle et de développement expérimental
- ✓ Montant minimum du projet : **1 M€**
- ✓ **Guichet ouvert pour le dépôt de nouveaux dossiers 2021**, jusqu'au 1^{er} juin 2021, avec 3 dates de relèves :
26 janvier 2021 – 31 mars 2021 – 1 er juin 2021 12h.

⇒ Lien vers les [appel à projets «soutien aux investissements de modernisation des entreprises des filières stratégiques](#)



AAP Projets territoriaux

- ✓ **Fonds de 400 M€ répartis sur 3 ans (2020 – 2021 – 2022)**, en faveur **des projets industriels les plus structurants pour les territoires.**
- ✓ **Objectif :** soutenir des projets d'investissements à dimension industrielle, susceptibles de **démarrer rapidement** et ayant des **retombées socio-économiques fortes pour le territoire** (maintien/création emplois, inclusion...) ⇒ création ou d'extension de sites industriels, de modernisation d'outils productifs, création de plateaux techniques de formation professionnelle ou encore de plateformes de services...
- ✓ **Tous les territoires sont éligibles**, même si dispositif animé sur les Territoires d'Industrie
- ✓ Dépenses d'investissements matériel et immatériel, **immobilier et foncier**
- ✓ Montant minimum du projet : **200 k€**
- ✓ **Dépôt des dossiers jusqu'au 1^{er} juin 2021 ou épuisement des fonds.**
- ✓ **Sélection des projets dans le cadre d'un processus régionalisé** : Avis Etat (DIRECCTE) et Région (délégués territoriaux) puis validation par la DGE

⇒ Lien vers [l'appel à projets territorial « soutien à l'investissement industriel dans les territoires »](#)



Précisions sur les Appels à Projets et subventions

Les appels à projets des filières stratégiques et des investissements industriels dans les territoires :

- ✓ **Sont des subventions** et non des prêts ou avances remboursables, **financées par l'Etat**
- ✓ **Ne sont pas cumulables entre eux**
- ✓ **Bénéficient d'un régime d'aide « COVID-19 » jusqu'au 1^{er} juin 2021** (subvention jusqu'à **50%** du montant des dépenses éligibles aux appels à projet, dans la limite de 800k€ de subventions. Au-delà, application des régimes classiques européens par type de dépenses)
- ✓ **Sont cumulables avec des dispositifs régionaux** (un même projet industriel pourrait être subventionné en partie par un appel à projet national et en partie par un dispositif régional type PM'up, dans la limite des régimes d'aides et de la réglementation européenne)

*Le [guichet ASP](#) pour l'aide aux investissements de transformation vers l'Industrie du Futur, ouvert du 23/10 au 31/12/20 est pour l'instant **fermé en 2021** (consolidation en cours du fonds dépensé avec les dossiers déposés en 2020 suite au fort succès du dispositif).*



Transition écologique – AAP/subventions

- ✓ **Fonds de 1 200 M€ de 2020 à 2022** pour la décarbonation de l'industrie
- ✓ **1^{er} axe : soutien à l'efficacité énergétique et à la transformation des procédés industriels**, pour des procédés moins consommateurs d'énergie ou moins émetteurs de gaz à effet de serre
 - Des appels à projet (AAP) à venir sur 2021 : IndusEE (Efficacité énergétique), IndusDecar
 - **1 nouveau guichet type aide à l'investissement ouvert à l'ASP depuis le 9/11/20 jusqu'au 31/12/2022**, pour les projets < 3M€ (liste d'équipements éligibles sur le site du guichet)
- ✓ **2^{ème} axe : soutien à la décarbonation de la chaleur industrielle**
 - Des AAP à suivre sur 2021 : Chaleur issue de la Biomasse, Chaleur issue des CSR (Combustibles Solides de Récupération)
- ✓ **Une plateforme unique pour tous les dispositifs d'aide du plan de relance pilotés par l'ADEME**
Agirpourlatransition (recherche dispositif en fonction profil entreprise/collectivités/particuliers, informations, dépôt et suivi de dossier) : décarbonation, écoconception, économie circulaire, H2



Transition écologique – Prêts

✓ Prêt vert ADEME – Bpifrance

- Prêt pour la mise en œuvre de projets de transition écologique (optimisation de procédés, amélioration de la performance, mobilité bas carbone, production d'énergies renouvelables, écoconception...)
- Montant de 10 k€ à 1 M€, taux fixe préférentiel, durée du prêt jusqu'à 10 ans
- Différé d'amortissement du capital jusqu'à 2 ans
- Préalable : Diagnostic Ecoflux ou actions ADEME dans les 3 années précédentes

✓ Prêt Economies d'énergie Bpifrance

- Prêt destiné aux PME de plus de 3 ans, engageant un programme d'investissements pour améliorer leur efficacité énergétique (audit-diagnostic, travaux bâtiment, matériels...).
- Montant jusqu'à 500 k€, durée du prêt de 3 à 7 ans
- Différé d'amortissement du capital jusqu'à 2 ans



Pour plus d'informations sur les Appels à Projets de l'Etat, n'hésitez pas à contacter les chargés de mission de la DIRECCTE Ile-de-France :

- ✓ **AAP Automobile** : xavier.valcarcel@direccte.gouv.fr
- ✓ **AAP Aéronautique** : thomas.glorian@direccte.gouv.fr
- ✓ **AAP Secteurs stratégiques** : thomas.glorian@direccte.gouv.fr

- ✓ **AAP Territoires** : alexandre.delville@direccte.gouv.fr

- ✓ **Guichet Investissements Industrie du Futur** : thomas.glorian@direccte.gouv.fr

- ✓ **AAP Décarbonation** : mael.andrieu@direccte.gouv.fr

- ✓ **AAP Relance Industrie 2020**
 - **TPE, PME et ETI** avec un site de production francilien, dans tout secteur d'activité industrielle
 - **Projets** de modernisation (transition numérique et/ou écologique), diversification, innovation, impacts de maintien et surtout de création d'emplois
 - **Dépenses éligibles** : investissement matériel et immatériel, R&D - industrialisation/aide au conseil liés à l'investissement, recrutements structurants
 - Subvention plafonnée à 800 k€ par projet pour un **taux de 50%**
 - Dépôt des dossiers réalisé du 24/07 au 21/09/20 sur la plateforme [Mes démarches Région Ile-de-France](#), jury puis vote en commission permanente du 18/11/20. **75 lauréats annoncés le 18/11/20**, visibles sur la cartographie [ici](#)
- ✓ **AAP 2021** : annonce par la présidente V.Pécresse d'un nouvel AAP en 2021. Calendrier et conditions en attente de communication par la Région.

Dispositif régional TP'up – PM'up

- ✓ TP'up – PM'up ([page régionale](#))
 - **Types de projet de croissance pour les TPE – PME franciliennes** : modernisation de l'outil de production, diversification (offre produits, marchés), renforcement de la chaîne de valeur, transformation numérique et/ou écologique, développement international
 - **Aide en subvention pouvant aller jusqu'à 250 k€ pour financer un plan de développement sur 3 ans**
 - **Dépenses éligibles** : investissement matériel et immatériel, recrutement de cadres structurants, recours au conseil stratégique, développement à l'international, dépôt et extension de brevets
 - [Règlement d'intervention PM'up](#) inchangé
 - **Reprise des dépôts PM'up – TP'up**, analyse au fil de l'eau et présentation des dossiers retenus aux prochaines commissions permanentes de la région en 2021 (janv – mars – mai – juillet – sept – nov)



CONTACTS UTILES



- **Si vous souhaitez des informations complémentaires sur le programme régional Smart Industrie et les dispositifs du plan de relance, un accompagnement sur vos projets industriels ou une visite de votre entreprise :**
 - ✓ Jean-François MANANT, conseiller développement industriel à la CCI du Val d'Oise
jfmanant@cci-paris-idf.fr – 07 64 80 66 52
 - ✓ Nathalie THIEULOT, expert régional industrie à la CCI Paris Ile-de-France
nthieulot@cci-paris-idf.fr – 07 64 40 56 54
- **Si vous souhaitez un complément d'informations sur l'accompagnement collectif APPLI INDUSTRIELLE, proposé par Val Parisis Agglo et la CCI du Val d'Oise :**
 - ✓ Nelly ROBARD, chargée de relations entreprises à Val Parisis Agglo
nrobard@valparisis.fr – 06 32 03 85 84 | 01 30 26 39 59
 - ✓ Laurence BAZZICONI, animatrice réseaux à la CCI du Val d'Oise
lbazziconi@cci-paris-idf.fr – 06 98 30 01 06
- **Si vous souhaitez des informations sur le développement économique au sein de Val Parisis Agglo et les actions en cours :**
 - ✓ Stéphanie BOUFFARD, directrice du développement économique et de l'emploi à Val Parisis Agglo
sbouffard@valparisis.fr – 06 37 91 69 84 | 01 30 26 39 44